

# La formation BPJEPS

Webinaire – 06/05/2026



## De quoi allons-nous parler ?

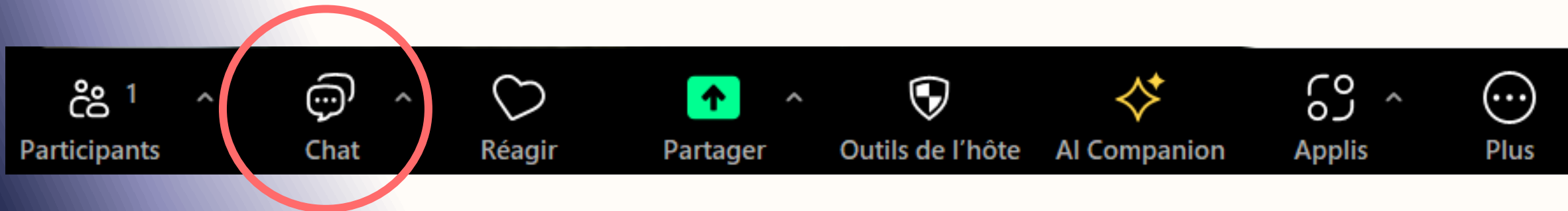


- Le diplôme du BPJEPS
- les débouchés
- L'organisation de la formation
- L'alternance
- Les financements
- Focus sur l'apprentissage
- Le tuteur ou maître d'apprentissage
- L'inscription

# De quoi souhaitez-vous parler ?



Utilisez la boîte de dialogue **Chat** pour poser vos questions, nous y répondrons en fin de présentation



# Le diplôme : BPJEPS – nouveau diplôme



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

- **Spécialité** : Educateur Sportif
- **Mention** : Disciplines Gymniques
- **Option** : **DG Acrobatiques** ou **Gymnastique Rythmique**

Les candidats ne peuvent choisir qu'une seule option



# Le diplôme : BPJEPS



Diplôme professionnel  
de niveau IV

Animer en autonomie et en  
sécurité des séances pour  
**tout public dans toutes les  
activités gymniques**

Entraîner jusqu'au 1<sup>er</sup> niveau  
de compétition fédérale  
(Fédéral A FFGym) dans  
l'option choisie (DG  
Acrobatiques ou GR).

# Les débouchés



## Emplois exercés :

- Animateur
- Educateur Sportif
- Entraîneur
  
- Dans :
- Un club, une association sportive, un centre de loisir sportif, ...
- Un comité, une ligue, ...
- Une municipalité, une collectivité, ...

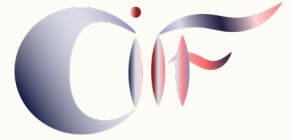
# La formation

Se déroule en alternance, du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 30 juin 2027

- **620 à 680 heures** de formation **en centre**, selon l'option
- **600 heures d'alternance**



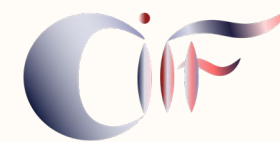
# Validation de la formation



- **BC1** : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'un club
- **BC2** : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport
- **BC3** : concevoir, animer en sécurité, et évaluer des séances et des cycles de découverte, d'initiation en DG et d'apprentissage en DGA dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure



# La formation



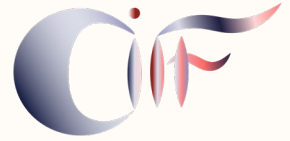
- Semaine type :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h-12h	<b>cours</b>	<b>cours</b>	club	<b>cours</b>	<b>cours</b>	club
Pause						
13h-15h	<b>cours</b>	<b>cours</b>	club	<b>cours</b>	<b>cours</b>	club
Retour au club						
soirée	Club	club	club	club	club	

+

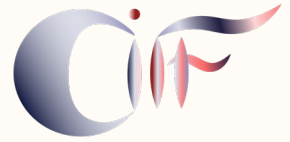
3 stages d'une semaine (vacances d'automne, d'hiver, de printemps)

# L'alternance



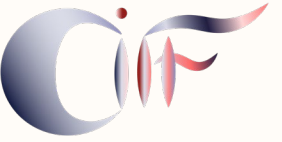
Bloc de compétence	Volume horaire en entreprise	Missions en alternance (Répartition par période dans le tableau détaillé)
<b>1</b>	<b>50 H</b>	Communication interne et externe Documentation, analyse du public Participation aux réunions, Conception, conduite et évaluation d'un projet d'animation promotionnel
<b>2</b>	<b>30 H</b>	Communication vers les publics Promotion des activités par la conception de supports de communication
<b>3</b>	<b>520 H</b>	Conception et animation de séances sur toutes activités gymniques et tous publics Planification conception de séances et encadrement dans l'option : groupe initiation sur un premier niveau compétitif. Conception d'enchaînements, montages musicaux.
<b>Total</b>	<b>600 H</b>	

# L'alternance



Il faut encadrer sur **deux disciplines Gymniques différentes** en alternance :

- 1 discipline gymnique sur un premier niveau compétitif, correspondant à l'option choisie
- 1 autre discipline gymnique, sur un public différent.



# Les financements possibles

Contrat d'apprentissage,

Contrat de professionnalisation,

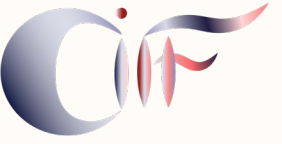
Plan de développement des compétences,

Dispositif de promotion ou reconversion par alternance,

France Travail : formation des demandeurs d'emploi,

Financement personnel ou club.

# L'apprentissage



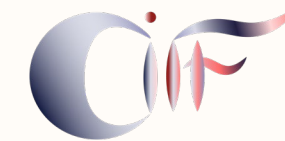
---

FRANCE  
GYMNASTIQUE

---

ACADEMIE

# Contrat d'apprentissage



L'Académie France Gymnastique est Centre de Formation des Apprentis (CFA) depuis 2022.

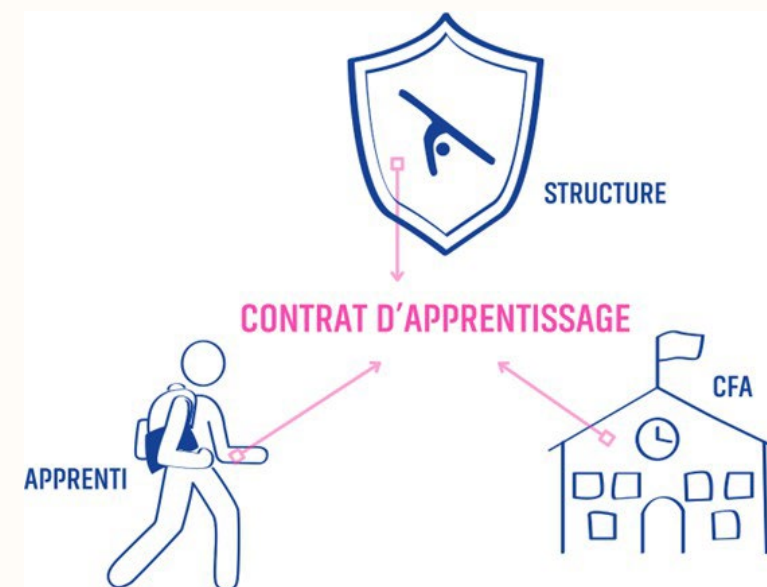
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui permet de suivre par alternance des périodes de formation en entreprise et en centre de formation d'apprentis.

## type de contrat

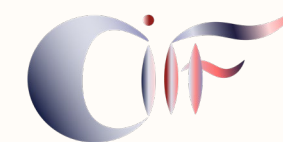
Contrat de travail en CDD ou CDI  
Contrat à temps plein (35h semaine)

## Conditions d'éligibilité

Jeunes entre 16 et 29 ans  
Plus de 29 ans pour les sportifs de haut niveau et les personnes en situation de handicap



# Contrat d'apprentissage



- Possibilité de suspendre un CDI
- Accompagnement par un maître d'apprentissage de la structure ou hors structure. Son diplôme doit être égal ou supérieur au niveau de diplôme préparé par l'apprenti
- Début du contrat jusqu'à 3 mois avant ou après le début de la formation



# rémunération de l'apprenti

	Moins de 18ans	18à 20 ans	21à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27% du SMIC 492,00 €	43% du SMIC 784,00 €	53% du SMIC 966,00 €	100% du SMIC 1 823,00 €
2ème année	39% du SMIC 711,00 €	51% du SMIC 930,00 €	61% du SMIC 1 112,00 €	100% du SMIC 1 823,00 €
3ème année	55% du SMIC 1 003,00 €	67% du SMIC 1 221,00 €	78% du SMIC 1 422,00 €	100% du SMIC 1 823,00 €

# avantages du contrat d'apprentissage

## pour l'employeur

- Aide exceptionnelle à l'embauche : 5 000 € pour 12 mois
- Prise en charge de l'intégralité des coûts pédagogiques
- Aide à la formation du maître d'apprentissage
- Aide à la fonction tutorale : 65 € HT par mois pendant 10 mois

## pour l'apprenti

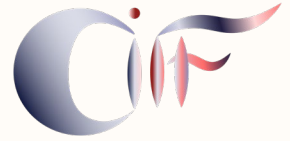
- Première expérience professionnelle
- Droits similaires aux salariés de la structure
- Aide au premier équipement : ordinateur ou tablette au choix
- Statut d'étudiant
- 5 jours de congés supplémentaires pour la préparation aux épreuves

# Le tuteur ou maître d'apprentissage

- Expérimenté
- Diplômé
- Obligation d'honorabilité
- Obligation de déclaration (carte pro à jour !)
- Disponible
- Attentif et motivé



# L'inscription



**Je ne possède aucun diplôme  
d'encadrement des AG :**

S'inscrire avant le 6 juin !!!

- Tests d'exigences préalables (TEP) le **6 juillet**

**Je possède un diplôme  
d'encadrement des AG :**

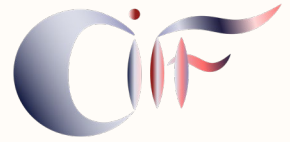
Animateur FFGym, CQP AAG,  
Moniteur FFGym, AF1 Ufolep,  
...

S'inscrire avant le 3 juillet



**Tests de sélection le 6 juillet**





# L'inscription

## Documents à nous transmettre impérativement

- PSC (anciennement PSC1) ou équivalent
- Copie R/V carte d'identité ou passeport
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des AG
- Recensement ou Journée Défense et Citoyenneté (-26 ans)
- Diplôme d'exemption des TEP



**La parole est à vous ...**

**Et pour toute question :**

**François-Régis BRUNO**

**07 85 08 35 05**

**[ciff@crif-ffgym.fr](mailto:ciff@crif-ffgym.fr)**